

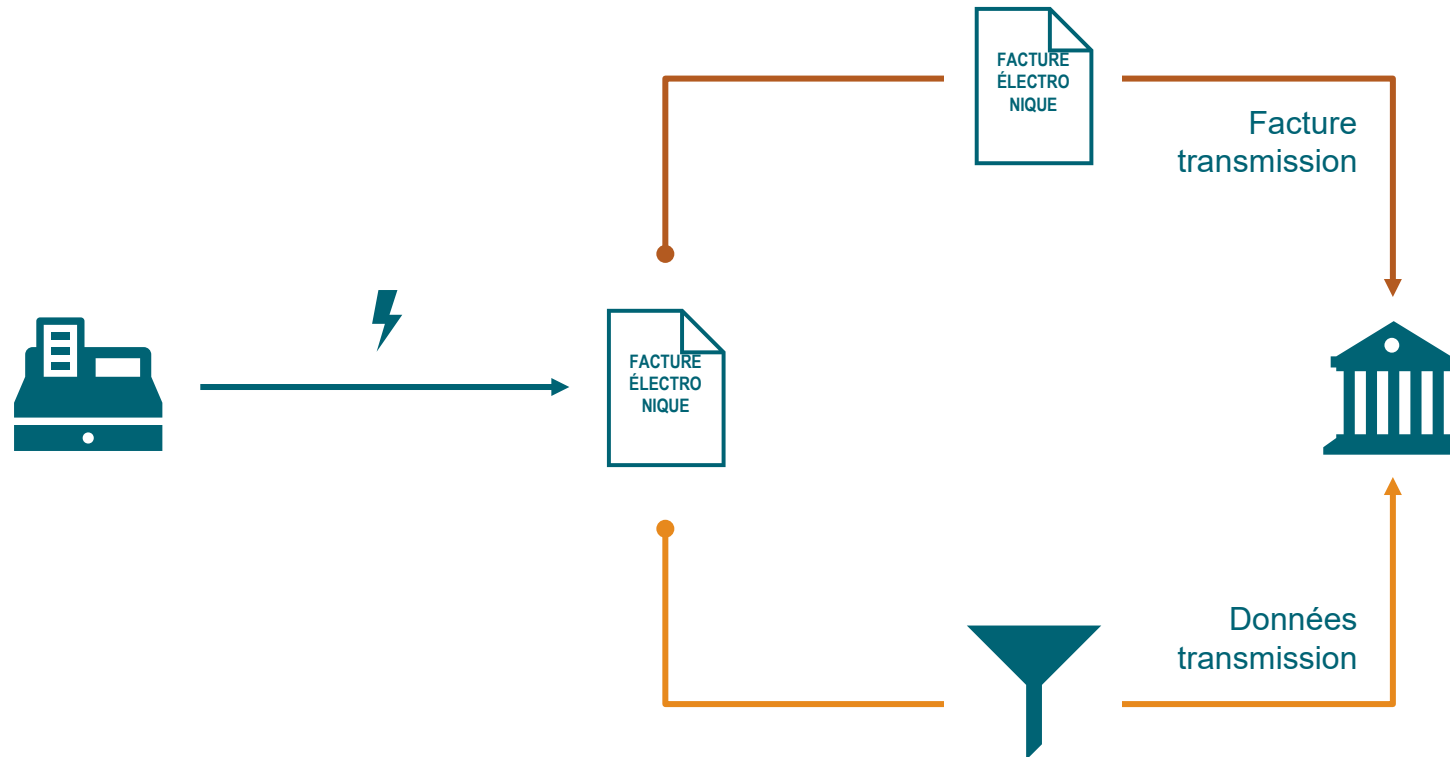


# DÉCLARATION ÉLECTRONIQUE CONTINUE DES DONNÉES TRANSACTIONNELLES

Eduardo Jiménez – Conseiller, Unité TVA  
Sixième réunion du Forum mondial sur la TVA  
26-28 janvier 2026 – Paris, France



# Contexte – Qu'est-ce que la déclaration électronique continue des données transactionnelles (DCTR) ?





## Contexte – les enjeux sous-jacents

- **Hétérogénéité** considérable et croissante des régimes DCTR
- **La complexité croissante et les coûts de conformité en hausse**, en particulier pour les entreprises ayant des activités transfrontalières
- Peut **entraver le commerce et les investissements internationaux**
- Accords de libre-échange (ALE) – confirmé par le GT9 : nécessité d'élaborer un ensemble de **considérations** que les administrations fiscales pourraient souhaiter prendre en compte lorsqu'elles envisagent l'introduction ou la réforme de ces régimes, afin d'**atténuer** certains problèmes découlant de différents choix de mise en œuvre.





# Rapport de l'OCDE sur la déclaration électronique continue des données transactionnelles pour la TVA



- Le rapport présente des orientations visant à aider les juridictions à évaluer et à identifier les options pour une conception, une mise en œuvre et un fonctionnement **efficaces et efficaces des DCTR**
  - notamment pour **renforcer la cohérence** entre les régimes et **atténuer** les effets néfastes de la prolifération de régimes totalement distincts
- Elle s'appuie sur **des consultations et un dialogue approfondis** entre les membres de l'OCDE, les pays partenaires et d'autres parties prenantes, y compris des experts du secteur privé.
- Ce document est présenté à l'attention des **juridictions intéressées** et ne doit pas être interprété comme une recommandation de mettre en œuvre un mandat DCTR, qui demeure une décision souveraine de chaque juridiction.



# Rapport de l'OCDE sur la déclaration électronique continue des données transactionnelles pour la TVA





# Rapport de l'OCDE sur la déclaration électronique continue des données transactionnelles pour la TVA



- **Importance d'une approche stratégique** qui tire parti des opportunités d'amélioration de la gestion des risques, de la modernisation et de la facilitation de la conformité.
- **Adopter la facturation électronique, de plus en plus répandue dans les entreprises**, comme base du DCTR.
- **Tirez parti de la convergence croissante des normes de facturation électronique et de l'interopérabilité** entre ces normes pour maximiser l'efficacité et la cohérence du DCTR.
- **Choisissez des options de conception qui réduisent les coûts de conformité et d'administration et minimisent les risques de perturbation** (par exemple, évitez les « points de défaillance uniques »), en limitant les exigences et les caractéristiques de conception propres à chaque juridiction.



## Accédez au rapport



<http://oe.cd/dctr>